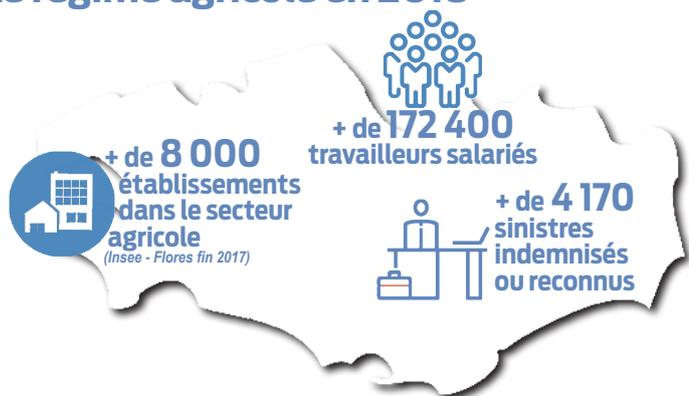


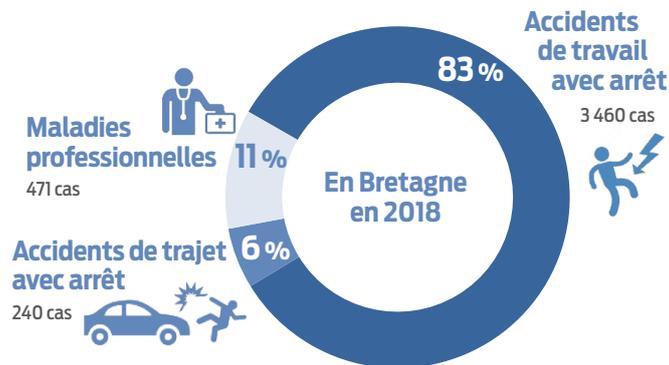
# Santé au travail en Bretagne

## Le régime agricole en 2018



Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

## Les 3 catégories de sinistres



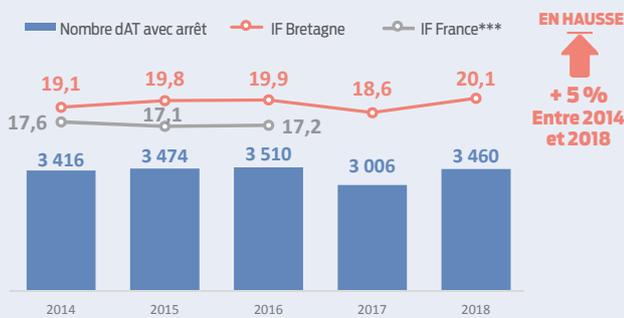
Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

## Une fréquence des accidents du travail en progression de + 5 % entre 2014 et 2018 en Bretagne

Avec 3 460 accidents du travail avec arrêt (AT) en 2018, la Bretagne présente un indice de fréquence (IF) égal à 20,1 accidents du travail avec arrêt pour 1 000 salariés agricoles.

- 27 % concernent des femmes.
- Un AT sur trois (33 %) concernent les moins de 30 ans.
- Le secteur des travaux forestiers est près de 4 fois plus touché par les AT que l'ensemble des salariés agricoles.

### Évolution du nombre d'accidents du travail avec arrêt (AT) et de l'indice de fréquence (pour 1 000)\*\*



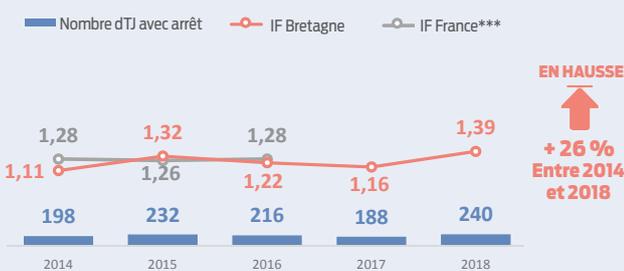
Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

## Une fréquence des accidents de trajet en Bretagne en forte hausse entre 2014 et 2018 : + 26 %

Avec 240 accidents de trajet avec arrêt (TJ) en 2018, la Bretagne affiche un indice de fréquence (IF) de 1,39 accidents de trajet avec arrêt pour 1 000 salariés agricoles.

- Les apprentis : une population 6 fois plus concernée par les accidents de trajet que l'ensemble des salariés agricoles.

### Évolution du nombre d'accidents de trajet avec arrêt (TJ) et de l'indice de fréquence (pour 1 000)\*\*



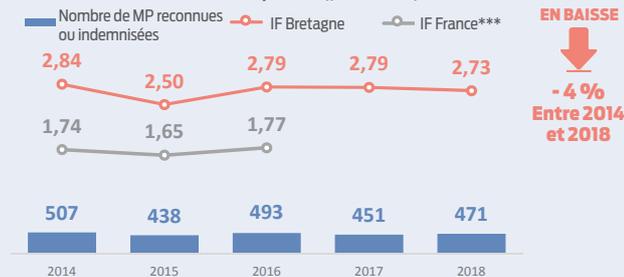
Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

## Une fréquence des maladies professionnelles en baisse de - 4 % entre 2014 et 2018 en Bretagne

Avec plus de 470 maladies professionnelles (MP) reconnues ou indemnisées en 2018, la Bretagne présente un indice de fréquence (IF) de 2,73 maladies professionnelles pour 1 000 salariés agricoles.

- Les salariés du secteur Coopération sont 3 fois plus touchés par les MP que l'ensemble des salariés agricoles.
- 96 % des MP indemnisées étaient des troubles musculosquelettiques (TMS) en 2016, ce détail n'ayant pas pu être communiqué pour les années postérieures.

### Évolution du nombre de maladies professionnelles (MP) et de l'indice de fréquence (pour 1 000)\*\*



Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

\*\*\*Les caisses régionales n'ont pas été en mesure de communiquer les données 2019 pour la Bretagne ni celles des années 2017 et 2018 pour la France. Les données présentées pour la période 2014-2016 se réfèrent aux données publiées lors de la précédente édition des chiffres-clés en 2018.

# Santé au travail en Bretagne

## Faits marquants

En 2018, plus de 172 400 salariés dépendent du Régime Agricole et, près de 4 200 sinistres ont été indemnisés. Parmi les 3 catégories de sinistres, les accidents de trajet avec arrêt ont fortement augmenté en nombre (+21,2 %) comme en fréquence (+25,6 %) entre 2014 et 2018. Si, globalement le nombre d'accidents du travail avec arrêt est resté relativement stable (+1,3 %), cependant celui des AT graves non mortels a diminué progressivement sur l'ensemble de la période (-5,7 %). Tout comme celui des maladies professionnelles qui a aussi baissé de -7,1 % entre 2014 et 2018.

### Définition

**Indice de fréquence** : c'est le rapport du nombre d'événements pour 1 000 salariés.

## Données générales

Régime agricole	2014	2015	2016	2017*	2018	Évolution 2014-2018
Nombre de salariés	178 657	175 354	176 484	161 911	172 464	-3,5 %
<b>Accident du travail avec arrêt</b>						
Nombre total d'AT	3 416	3 474	3 510	3 006	3 460	+1,3 %
Dont AT graves non mortels	228	250	243	237	215	-5,7 %
Indice de fréquence	19,1	19,8	19,9	18,6	20,1	+4,9 %
<b>Accident de trajet avec arrêt</b>						
Nombre total de TJ	198	232	216	188	240	+21,2 %
Indice de fréquence	1,11	1,32	1,22	1,16	1,39	+25,6 %
<b>Maladies professionnelles</b>						
Nombre total de MP**	507	438	493	451	471	-7,1 %
Indice de fréquence	2,84	2,50	2,79	2,79	2,73	-3,8 %

Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

\*En raison d'une maintenance informatique, les données pour l'année 2017 ne sont pas exhaustives et sont à interpréter avec prudence.

\*\*MP : Maladies professionnelles reconnues ou indemnisées avec ou sans arrêt.

## Données par secteur d'activité en 2018

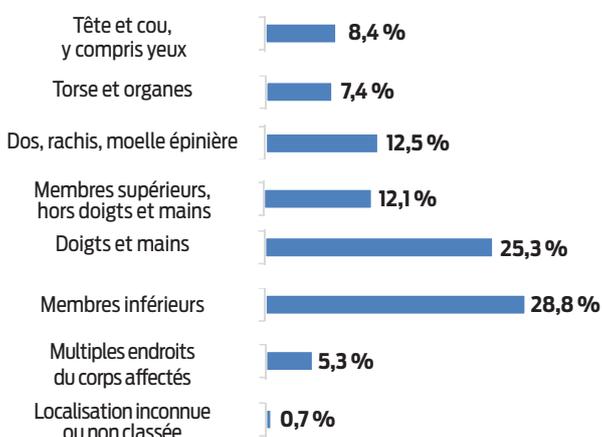
	n°1 & 2 Cultures et élevage <small>(nc personnel de bureau et viticulture)</small>	n°3 Travaux forestiers <small>(nc personnel de bureau)</small>	n°4 Entreprises de travaux agricoles	n°6&7 Coopération <small>(nc personnel de bureau et vinification)</small>	n°8 Organismes professionnels	n°9 Activités diverses <small>(nc personnel de bureau et bûcheronnage)</small>	Dont Apprentis
Nombre de salariés**	78 380	806	13 582	23 006	23 367	24 344	2 701
Part des salariés (/ Total nc secret stat.)	47,9 %	0,5 %	8,3 %	14,1 %	14,3 %	14,9 %	1,7 %
<b>Accident du travail avec arrêt</b>							
Nombre d'AT	1 360	61	681	879	188	161	123
Part des AT (/Total***)	39,3 %	1,8 %	19,7 %	25,4 %	5,4 %	4,7 %	3,6 %
Indice de fréquence	17,4	75,7	50,1	38,2	8,0	6,6	45,5
<b>Accident de trajet avec arrêt</b>							
Nombre de TJ	89	<5	18	51	38	19	23
Part des TJ (/Total***)	37,1 %	<2 %	7,5 %	21,3 %	15,8 %	7,9 %	9,6 %
Indice de fréquence	1,1	nc	1,3	2,2	1,6	0,8	8,5
<b>Maladies professionnelles</b>							
Nombre de MP	166	<5	34	217	34	11	<5
Part des MP (/Total***)	35,2 %	<1 %	7,2 %	46,1 %	7,2 %	2,3 %	<1 %
Indice de fréquence	2,1	nc	2,5	9,4	1,5	0,5	nc

Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

\*\*Les caisses régionales ayant fourni les nombres de salariés par activités détaillées «blanchies» pour celles ne présentant pas des effectifs suffisants au regard du secret statistique, ces derniers n'ont pas pu être pris en compte pour le calcul des indices de fréquence par grand secteur qui peuvent donc être légèrement surestimés. Par ailleurs, l'ensemble des statistiques pour le secteur n°5 correspondant à l'artisanat rural n'ont pas pu être calculées.

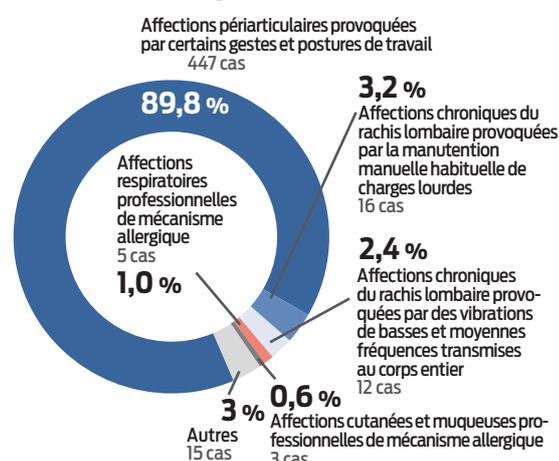
\*\*\*Par contre, les pourcentages sont calculés par rapport au total des sinistres tous secteurs d'activités confondus, et nc : non calculable.

## Les AT avec arrêt selon le siège des lésions en 2018 Pour les deux sexes confondus



Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

## Les maladies professionnelles indemnisées selon la pathologie en 2016\*



Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

\*Les caisses régionales n'ont pas été en mesure de communiquer la répartition des MP selon les tableaux pour les années 2017 et 2018. Les données de 2016 sont donc restituées ici.